

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE- LESSARD

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

est donné par la soussignée, Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité, que le conseil municipal à la session ordinaire du 7 septembre 2021, a adopté le règlement 498-2021 intitulé

RÈGLEMENT 498-2021 SUR LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Ce règlement est disponible au bureau municipal et sur le site Web de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 28^e jour du mois de septembre de l'an deux-mille-vingt-et-un.



Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière